



HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL

Le 1 novembre 2008

Bulletin No 2

L'INFOLAB

Échantillon pour Cortisol urinaire libre

Le test du Cortisol urinaire n'est maintenant offert que sur une collecte urinaire de 24 h. Les demandes pour lesquelles une miction est reçue au laboratoire seront annulées. Cette limitation sur des collectes standardisées assurera des résultats plus fiables.

Prélèvement : URINE (collecte 24 h) dans un pot contenant 25 ml d'acide acétique 50 % (fourni par le laboratoire). Conserver à 4°C pendant la collecte.

Pour toute question à ce sujet, veuillez communiquer avec le laboratoire au poste 2311/2157 ou avec le responsable clinique du secteur, Dr Djiana au 2618.

Identification des prescriptions/requêtes et des spécimens de laboratoire

Nous vous rappelons que toutes les requêtes reçues au laboratoire doivent comporter les informations suivantes :

- **Nom et prénom du patient;**
- **Numéro d'assurance maladie ou numéro de dossier de l'Hôpital (en l'absence de ces derniers, la date de naissance et le sexe pourront être utilisés);**
- **Nom, prénom et numéro de permis du médecin prescripteur;**
- Nom et adresse complète de la clinique ou du bureau de médecin;
- Analyses demandées;
- Type de spécimen;
- Site anatomique, si pertinent;
- Date et heure du prélèvement;
- Renseignements cliniques, lorsque requis.

Tous les spécimens/lames doivent comporter une double identification (deux identifications univoques) comprenant :

- **Nom et prénom du patient ET;**
- **Numéro de dossier de l'Hôpital ou numéro d'assurance maladie ou date de naissance.**

En l'absence de ces éléments, les spécimens **seront refusés** à partir du 15 novembre 2008.

Concernant les exceptions pour les spécimens « irremplaçables », voir plus bas.

Pour plus de détails et pour les exigences de la banque de sang, SVP voir la note de service sur Intranet :

<http://intranet.hscm.rtss.qc.ca/formulaires/10162008101901.pdf>

Centre affilié
universitaire suprarégional

PAVILLON PRINCIPAL
5400, boul. Gouin Ouest
Montréal (Québec) H4J 1C5

PAVILLON ALBERT-PRÉVOST
6555, boul. Gouin Ouest
Montréal (Québec) H4K 1B3

Téléphone: (514) 338-2222
www.hscm.ca

AFFILIÉ À
Université 
de Montréal

Formulaire d'identification d'un spécimen reçu au laboratoire non ou mal identifié

En général, le laboratoire rejette les spécimens non ou mal identifiés et demande que le prélèvement soit repris.

Cependant, il y a des spécimens « irremplaçables » dont la reprise n'est pas possible ou pose des risques significatifs au patient (par exemple, le prélèvement d'un LCR). Dans une telle situation, et si l'analyse du spécimen mal ou non identifié est jugée essentielle pour le diagnostic ou le traitement du patient, le laboratoire accepte que le spécimen soit identifié par la personne qui a fait le prélèvement ou qui a assisté au prélèvement (médecin, infirmière, etc.). Pour indiquer qu'elle accepte la responsabilité d'identifier ce spécimen, cette personne doit remplir un formulaire qui se retrouve dans chaque secteur principal du laboratoire.

Le laboratoire n'émet pas les résultats d'un tel spécimen sans que ce formulaire ne soit complété. En cas de doute, veuillez contacter le professionnel de laboratoire de garde.

Mireille Laberge
Coordonnatrice administrative du département de biologie médicale

Wolfgang Schneider
Chef de service clinique de biochimie